

Journal Communal







Message de M. le Maire Jean Marc BRUT

RESUME des INTERVIEWS de la radio R.V.V. et d'Ewa News en janvier avec Monsieur le Maire

Cette année encore, Monsieur le Maire n'a pas pu présenter ses vœux lors du repas des aînés en raison du contexte sanitaire qui a une incidence sur ce genre de moment de convivialité.

Rétrospectives sur l'année 2021

- Des travaux de remise en état de chaussées ont été réalisés sur nos voies communales et se poursuivront en 2022.
- Aménagement de la rue Bayard, pratiquement terminé après un investissement d'environ 200 000€. Cet aménagement était devenu nécessaire pour accompagner le développement de l'habitat dans ce secteur.
- Le renforcement du pont de La Cabane permettra de remettre en état la chaussée, créer un trottoir afin de sécuriser les déplacements piétonniers entre le lotissement de la Cabane et le bourg.
- Les marchés festifs maintenus en collaboration avec le comité des fêtes ont connu un vif succès. Les conditions sanitaires ont été respectées. Ces moments de convivialité sont très appréciés.
- Le marché hebdomadaire du dimanche matin était arrêté depuis plusieurs mois. Il a repris courant mai le mardi matin : la population locale apprécie particulièrement ce service offrant des produits de qualité.
- Les associations sont les forces vives de la commune. Les bénévoles traversent des moments très difficiles depuis le début de la pandémie. Les annulations en cascade de manifestations ont éteint la motivation des bénévoles. Sachons les encourager, l'aide communale reste présente.

Les projets sont nombreux en 2022

- Sécurisation de la rue du 8 Mai du pont au cimetière. Il est souhaitable d'aménager une voie piétonnière nécessaire sur cette portion de voie départementale très fréquentée.
- Travaux de voirie sur nos voies communales.
- Réhabilitation de la mairie grâce au plan de relance de l'Etat et de nombreuses aides (Etat et Conseil Général à hauteur de 60% pour une amélioration du confort énergétique). C'est un beau bâtiment mais peu fonctionnel. Le secrétariat sera réaménagé. Quatre lots sur sept sont restés sans réponse lors des premiers appels d'offres. Une nouvelle consultation a été lancée en ce début d'année.
- Achat en 2021 de l'ancienne boulangerie située en face de la halle place du 14 juillet. La salle de vente devrait être transformée en local commercial et le fournil face à la halle en salle gastronomique grâce au four à pain.
- •Réaménager le groupe maternel est un projet dans un avenir un peu plus lointain (2024/2025). Il est situé dans les bâtiments historiques de l'école, coûteux en énergie et en entretien.

Attractivité de notre commune :

De jeunes couples avec des enfants s'installent sur notre commune.

Le coût de l'immobilier reste correct.

La sécurité, la tranquillité, la beauté de nos paysages aà travers nos chemins de randonnée sont des atouts très forts. Cublac a son identité rurale.

Je souhaite que nous retrouvions une vie meilleure et que la pandémie actuelle ne soit plus d'actualité dans un proche avenir.

SOMMAIRE

Conseils municipaux	3-16
Résultats des élections présidentielles et législatives	17
Informations sociales	18-19
Cublac au quotidien	20-21
Informations municipales	22
Développement durable	23-24
Milieu associatif	25-34
Ecole	34-35

Commission Communication

Responsable:

Liliane Roux - Maire adjointe

mail: communication.mairiecublac@gmail.com

Hommage de M. le Maire à Hélène PIOT

(employée communale)

Hélène nous a quittés après quelques mois de grave maladie.

Pendant plus de 20 ans, **Hélène** a accompagné l'école de Cublac : tout d'abord au ménage puis au restaurant scolaire où elle participait à la préparation des plats et au service des enfants. Ces enfants qu'elle adorait et qui le lui rendaient si fort !

Ayons une pensée pour Hélène. Merci pour votre dévouement.

Jean-Marc BRUT

Ce journal est intégralement réalisé par la commission communication et distribué par les élus dans chaque foyer Cublacois. En respect de la charte environnementale, ce journal est imprimé sur une machine recyclable à 100%, qui utilise une machine à froid (absence totale d'émission d'ozone, cartouches recyclables en container jaune).

Mairie:

【 05 55 85 22 89 ■ 2 rue de la Liberté 19520 Cublac

Mail: mairie.cublac@wanadoo.fr Site internet: www.cublac.correze.net Horaires: lundi/mardi/jeudi/vendredi:

> 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30 Mercredi : 8h30 -12h00 Samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque: 05 55 23 30 04 Horaires: jeudi de 14h00 à 16h30 samedi de 9h30 à 11h30

Les élus sont à votre disposition sur RDV à la Mairie.

Groupe scolaire:

Ecole maternelle : 05 55 85 15 37 Ecole primaire : 05 55 85 23 79 Cantine : 05 55 85 17 54 Garderie périscolaire : 05 55 22 95 82

Services:

Transport à la demande : 05 55 74 20 13 Ronde des Oursons : 05 55 22 79 08 La poste : 05 55 85 23 00

Pharmacie: 05 55 85 19 49

Dentiste: 05 55 85 17 63

Infirmières: 05 55 24 38 58

Ass. Sociale: 05 55 93 79 20 sur RDV

N° vert solidarité : 0 800 00 19 19 Presbytère Terrasson : 05 53 50 02 72

Déchèteries :

St Pantaléon de Larche : 06 15 34 77 56 Condat sur Vézère : 06 34 16 04 80 Horaires : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

URGENCES - SOS MEDECIN- SAMU

15 ou 112
114 pour les personnes malentendantes
GENDARMERIE 17
POMPIERS 18

Violences Conjugales:

05 55 88 20 02 ou 39 19

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021 À 20H30

Présents: M. BRUT - M. LASCOUTOUNAS -Mme BLONDEL - M. GILET - Mme MATHOU - MM. VIGNOT -PAJOT - Mmes ROUX - VALLAT - MM. BONNEFOND - FRAYSSE - Mmes LAJUGIE - BOUZIDI - Mme MATHOU CHAUVINIAT MM. DE SOUSA - BOUTON. Absents excusés : Mme BONDU (procuration à M. GILET) -

M. LACOSTE (procuration à M. BONNEFOND) -Mme ROPARTZ (procuration à Mme BLONDEL). Secrétaire de séance : Jonathan BOUTON

Le compte rendu de la séance du 04 .11.2021 est adopté à l'unanimité.

- 1 Renouvellement de contrats et conventions.
- Contrat d'entretien des chaudières 2022.

La société CHAM propose une prestation annuelle à 1 450,36 € HT (soit 1 740,43 € TTC) pour les chaudières des bâtiments suivants : la mairie, le multi-accueil, l'école primaire et l'école maternelle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition

Convention avec la fourrière municipale de Brive – 2022 à 2026.

La commune a l'obligation de recueillir les animaux errants et de les placer dans une fourrière communale. Ne possédant pas une telle structure, La commune peut faire appel à une fourrière proche. Il convient donc de renouveler la convention, qui sera signée pour une durée de 5 ans et prendra fin le 31 décembre 2026.

Le coût pour la commune de Cublac sera de 1,15 € par habitant et par an, avec une revalorisation annuelle et automatique de 2,5%.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les conditions de cette convention.

• Contrat d'assurance statutaire du personnel CNRACL - 2022.

Proposition de la CNP: Une cotisation de 6.98% de la masse salariale La réflexion sur l'opportunité d'un nouveau qui représente pour la commune une somme entre 5.000 et 6.000 €. En effet ce contrat ne couvre le risque d'absence que pour 4 agents

contrat se pose compte tenu du ratio entre le coût et les risques couverts.

Le Conseil Municipal, à la majorité (15 pour, 2 abstentions, 0 contre), décide de ne pas renouveler le contrat d'assurance statutaire auprès de la CNP.

Contrat avec la diététicienne pour la vérification des repas du restaurant scolaire - 2022.

Le contrat avec Mme LABATUT-LAVENE, diététicienne, permet un bon équilibre alimentaire des repas. De plus, elle peut intervenir auprès des enfants dans le cadre scolaire ou proposer des supports visuels (menus à thème; animations ponctuelles comme la semaine du goût...).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le contrat pour 2022.(1,50 € par repas et 30 €) pour tout autre intervention).

2 - Subvention aux associations NEJ, Cublac par ses Chemins, les Amis du Temps Libre et Cublac Amicale Bouliste pour l'organisation du Téléthon 2021.

Lors de la commission Finances pour la préparation du budget 2021, il a été convenu qu'une subvention serait versée à l'association ou aux associations qui organiserait (ent) des animations au profit du Téléthon. Le 4 décembre 2021, les associations suivantes ont été organisatrices de la journée : Nature Ecologie et Jardin (NEJ), Cublac par ses Chemins, les Amis du Temps Libre et Cublac Amicale Bouliste.

La somme globale de 250 € à répartir sur les quatre associations est proposée.

3 – Contrat pour accroissement temporaire d'activité – Services techniques à compter du 01.01.2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide le recrutement direct d'un agent non titulaire occasionnel, agent technique polyvalent, pour une période de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 inclus pour une durée hebdomadaire de 35H .

4 - Dissolution de la Caisse des Ecoles au 31.12.2021.

La caisse des écoles n'a plus aucune activité depuis 3 ans, période nécessaire pour sa dissolution.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide sa dissolution et autorise M. Le Trésorier à procéder aux écritures comptables.

5 – Décisions modificatives.

Les décisions modificatives suivantes concernent l'enregistrement de subventions attribuées au cours de l'année à la commune et non encore perçues :

- ♦ De la CAF pour la rénovation du sol souple extérieur au multi accueil (3 882,20€) ;
- ♦ Du Département pour l'acquisition d'un chargeur pour le tracteur (2 600 €) ;
- Ò Du Département pour la réfection des cloches de l'église (4 800 €).

Ces trois délibérations ont été validées à l'unanimité.

6 – Subvention au lycée Antoine de St Exupéry de Terrasson: Voyage scolaire octobre 2021.

Un élève de Cublac a participé à un voyage scolaire en Espagne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte une aide financière de 30€ à cet élève.

7 – Modification du règlement intérieur du restaurant scolaire.

Il prévoit que les enfants qui le fréquentent doivent y manger tous les jours (sauf cas exceptionnel).

Pour faire suite à une demande et pour s'adapter aux nouveaux modes de vie, il convient d'assouplir cette règle en la modifiant pour que les enfants mangent au réfectoire à des jours réguliers définis en amont pour l'année scolaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette modification du règlement intérieur du restaurant

8 – Questions diverses.

Location des salles – Dissolution de la régie.

La location des salles communales est suivie d'un paiement par chèque. La trésorerie de Larche fermant au 31 décembre 2021, les chèques de location seraient à déposer au Centre des Impôts de Brive.

Dans un souci de simplification, le paiement se fera par prélèvement, la régie est inutile donc sera dissoute. Il ne sera plus nécessaire non plus d'établir des chèques pour payer la location. L'ensemble sera remplacé par la signature d'un mandat de prélèvement par le locataire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la dissolution de la régie « location des salles communales » à compter du 1^{er} janvier 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 13 JANVIER 2022 À 20H30

Présents: M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS Mme BLONDEL – MM. GILET – PAJOT – Mmes ROUX
VALLAT – MM. BONNEFOND – FRAYSSE – Mmes ROPARTZ BONDU – LAJUGIE – BOUZIDI - MM. DE SOUSA - LACOSTE –
Mme MATHOU-CHAUVINIAT.

Absents excusés: Mme MATHOU (procuration à
M. LASCOUTOUNAS) – M. VIGNOT (procuration à M. PAJOT)
M. BOUTON (procuration à M. LASCOUTOUNAS).

Secrétaire de séance : Jonathan BOUTON

Le compte rendu de la séance du 16.12.2021 est adopté à l'unanimité.

1 – Election d'une adjointe suite à démission

Mme Marlène MATHOU a démissionné de ses fonctions d'adjoint au Maire pour des raisons personnelles, démission acceptée par Mme la Préfète en date du 27 décembre 2021. M. le Maire propose Mme Liliane ROUX pour reprendre les fonctions liées à la communication de l'équipe municipale.

Après les opérations de vote, Mme ROUX est élue à l'unanimité 4ème adjointe au Maire. Mme ROUX conserve les fonctions qu'elle avait en tant que 1ère conseillère à délégations, notamment la gestion de la bibliothèque.

M. le Maire propose en conséquence d'attribuer l'indemnité liée à ces fonctions à Mme ROUX et de ne pas attribuer d'indemnité à Mme MATHOU au vu de son éloignement géographique qui va l'empêcher toute participation en présentiel à la vie communale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette modification des indemnités de fonction.

2 – VC n°1 Route de Savignac 2022 – Demande de subvention DETR 2022.

Il convient de procéder à la modernisation et la mise en sécurité de cette voie communale. Sa largeur est insuffisante, l'état de la chaussée dégradé et la fréquentation importante. Elle dessert également plusieurs villages et des établissements de tourisme et empruntée par les transports scolaires .

Une demande de subvention au titre de la DETR 2022 est déposé :				
Montant du projet TTC	119 199,89 €	Le Conseil		
Montant du projet HT	99 333,24 €	Municipal,		
Subvention DETR (40% du HT ; dépenses plafonnées à 100 000 € HT)	39 733,30 €	à l'unanimité		
Fonds propres de la Commune	79 466,59 €	accepte .		

3 – Vidéo-protection – Demande de subvention au titre du FIPD 2022.

La demande de subvention n'ayant pas été retenue en 2021, un nouveau dossier est déposé pour 2022 comme suit :

Montant du projet TTC	83 532,00 €	
Montant du projet HT	69 610,00 €	Le Conseil Municipal,
FIPD (80%)	55 688,00 €	à l'unanimité
Fonds propres de la Commune	27 844,00 €	accepte.

4 – Débat obligatoire sur les garanties en matière de protection sociale

Les enjeux : La participation sociale complémentaire est une couverture sociale facultative apportée aux agents publics, en complément de celle prévue par le statut de la fonction publique et de celle de la sécurité sociale.

Cette complémentaire « santé » permettrait d'offrir de meilleures garanties de protection prenant une prise en charge totale ou partielle de certaines dépenses de santé. (forfait hospitalier, soins dentaires, optique, soins auditifs

La participation financière des employeurs publics à la protection sociale « complémentaire » présente plusieurs finalités positives pour la collectivité : accompagnement plus important, appartenance plus forte à la collectivité, une ouverture du dialogue social supérieure, rôle plus grand de la prévention.

protection sociale complémentaire dans la fonction publique redéfinit les principes généraux applicables à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique et renforce l'implication des employeurs publics en imposant une participation financière obligatoire.

L'ordonnance 17 février 2021 relative à la Jusqu'à présent facultative, la participation des employeurs publics au financement de la protection sociale complémentaire est rendue obligatoire à compter du 1er janvier 2022. Cette ordonnance entrera en application progressivement à partir du 1er janvier 2022 et s'appliquera à l'ensemble des employeurs publics au plus tard en 2026.

Rôle du Centre de Gestion : Les Centres de Gestion ont reçu la compétence pour conclure, pour le compte des employeurs territoriaux et au titre de la protection sociale complémentaire, des conventions de participation. Ces conventions peuvent être conclues à un niveau régional ou interrégional.

NB: Seul le Centre de Gestion peut prendre la tête d'un groupement de commandes. A contrario, une intercommunalité ne peut lancer une consultation pour conclure une convention de participation pour le compte de ses communes membres.

5 – Désignation des représentants à la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité de l'Agglo.

Les missions: Tenir à jour une liste des hébergements recevant du public, recenser les logements accessibles aux personnes handicapées et âgées, travailler en partenariat avec les commissions communales.

le Conseil Municipal, à l'unanimité décide M. Philippe GILET, en qualité de représentant titulaire, que les représentants sont :

Mme Bernadette BLONDEL, en qualité de représentante suppléante

6 – Contrat pour le logiciel de la bibliothèque - 2022.

Il convient de renouveler un contrat de maintenance du logiciel pour 2022 pour un an. La société Logiq Systèmes propose une prestation d'un montant de 228,74€ HT, soit 274,49€ TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le renouvellement

7— 2^{ème} tranche lotissement La Cabane – Vente du lot n°23.

Les travaux de la 2^{ème} tranche du lotissement La Cabane sont achevés pour la tranche ferme (réseaux, voirie). Des personnes intéressées par le lot n°23 se sont fait connaître.

Le prix est proposé à 25 000,00 TTC pour une superficie de de 1 134m²

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 10 MARS 2022 À 20H30

Présents: M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL –
M. GILET – Mme ROUX - MM. VIGNOT – PAJOT –
Mme VALLAT – MM. BONNEFOND – FRAYSSE – Mmes BONDU –
LAJUGIE – BOUZIDI - MM. LACOSTE – M. BOUTON.

Absents excusés: Mme MATHOU (procuration à Mme ROUX) –
Mme ROPARTZ (procuration à Mme BLONDEL) – Mme MATHOUCHAUVINIAT (procuration à M. GILET) – M. DE SOUSA (procuration à M. LASCOUTOUNAS).
Secrétaire de séance: Jonathan BOUTON.

Le compte rendu de la séance du 13.01.2022 est adopté à l'unanimité.

- 1 Renouvellement de contrat et d'adhésion.
- Contrat avec Panneau Pocket.

Le téléchargement de cette application permet aux administrés de recevoir rapidement une information. Le contrat souscrit en 2021 arrive à échéance.

Un abonnement de trois ans au prix de 540€TTC permet de bénéficier d'un semestre supplémentaire et d'obtenir un prix avantageux car la commune adhère à l'Association des Maires Ruraux de France. (690 € TTC prix standard).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de souscrire un abonnement de trois ans à compter de 2022 aux conditions précisées ci-dessus.

Adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) – 2022.

La commune est adhérente au CAUE depuis 2006. Pour maintenir cette adhésion, il convient de renouveler le versement d'une cotisation.

Pour 2022, celle-ci s'élève à 300 € (communes de 1 000 à 1 999 habitants).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir l'adhésion.

Ce service est également ouvert aux Cublacois pour les accompagner dans leurs projets de construction et de rénovation.

2 – Convention pour cession de terrain Rue de Mondy.

Afin de sécuriser la circulation, il convient d'élargir la voie communale n°12 Rue de Mondy. Une convention doit être signée entre le propriétaire et la commune définissant les modalités de cession entre les deux parties.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les termes de la convention.

3 – SIAV – Modification des statuts avec l'adhésion des communes de Chasteaux et Chartrier-Ferrière à titre individuel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la modification des statuts du SIAV.

- 4 Travaux de rénovation de la mairie.
- Contrat de maîtrise d'œuvre phase n°2.

Pour le projet de rénovation du bâtiment de la mairie., le cabinet MAAD Architectes avait été choisi pour une mission de maîtrise d'œuvre concernant l'esquisse et l'avant-projet sommaire. (Phase 1)

Afin de poursuivre le suivi de ce projet, dans sa phase 2, il convient de nommer un maître d'œuvre. MAAD Architectes a fait une proposition de 14 700€ HT, soit 84% des 10% du montant estimatif des travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la proposition du cabinet MAAD Architectes d'un montant de 14 700€ HT, soit 17 640 € TTC.

• Missions Contrôle Technique, Sécurité et Protection de la Santé et Accessibilité Handicapés

Des bureaux de contrôle doivent être également nommés pour les missions suivantes : Contrôle Technique (CT), Sécurité et Protection de la Santé (SPS) et Accessibilité Handicapés.

La société SOCOTEC propose d'assurer ces missions pour un montant total de 3 100 € HT (3 720 € TTC).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la proposition de la société SOCOTEC

Demande de subvention au titre du FST 2022.

Dans le cadre des travaux de rénovation de la mairie, il est possible de solliciter le Fonds de Soutien Territorial porté par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive pour l'année 2022.

Montant du projet TTC	240 000,00 €	
Montant du projet HT	200 000,00 €	Le Conseil
Subvention FST - CABB (25% du montant HT Plafonné à 120 000 € de travaux)	30 000,00 €	Municipal, à l'unanimité accepte
Subvention DSIL « plan de relance » (30% du HT)	60 000,00 €	ce plan de
Subvention départementale (30% du HT)	60 000,00 €	financement
Fonds propres de la Commune	90 000,00 €	

5 - Vente d'occasion du tracteur Renault et du chargeur Mailleux.

Le tracteur Renault (achat en 2003) et son chargeur vont être repris dans le cadre de l'achat de matériel neuf.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces ventes au prix de 15 000 €.

6 – Convention avec le Centre de Gestion pour la médecine préventive.

Afin de mettre à la disposition des collectivités territoriales et de leurs établissements publics un service de médecine préventive, le Centre de Gestion de la Corrèze (CDG 19) a passé une convention avec les services de l'Association Inter-entreprises de Santé au Travail de la Corrèze (AIST 19).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte d'adhérer au service de médecine préventive tel que proposé par le Centre de Gestion.

7 – Remboursements au profit de la commune

Par Véolia.

Suite au changement de délégataire des services d'eau potable et d'assainissement sur le territoire de l'Agglo de Brive, Véolia a émis des factures d'arrêt de compte pour les compteurs des bâtiments de la commune situés sur son périmètre. Plusieurs chèques ont été reçus d'un montant total de 381,74€ Il convient de procéder à leur encaissement .

Par la MAIF.

Suite au choc de véhicule qui a endommagé la devanture de la pizzeria ainsi qu'une barrière de protection, la société d'assurance MAIF a remboursé la somme de 5 174€ à la commune. Il convient d'encaisser ce chèque

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'encaissement de ces chèques de remboursement.

8 – Questions diverses

• Exonération du Forfait patient urgences patient (sans médecin traitant).

Désertification médicale :

Dans notre commune, de plus en plus d'habitants n'ont plus de médecin traitant.

Un récent arrêté paru fin décembre 2021 impose aux patients qui se rendent aux urgences de s'acquitter d'un forfait dit « patient urgence ». Certes ce forfait est remboursable mais oblige, dorénavant, à avancer ces frais parfois difficiles pour des ménages fragiles socialement.

Qui plus est, le recours aux urgences est LA SOLUTION surtout dans les milieux ruraux, privés de médecins, comme c'est le cas dans la commune de Cublac.

Aussi, M. le Maire demande au Conseil Municipal de s'associer à la démarche de l'Association des maires ruraux demandant aux Députés d'agir pour modifier l'arrêté pour ne pas pénaliser davantage les habitants du monde rural.

Le Conseil Municipal, à la majorité (16 pour, 2 abstentions, 1 contre), accepte de solliciter les Députés pour modifier la loi relative au forfait Patient Urgences, par l'envoi de la présente délibération.

• Don de 1 000 € à l'Ukraine dans le cadre du conflit avec la Russie

L'association des maires demande que l'appel aux dons soit suspendu, le coût du transport est trop élevé. Par contre, les dons financiers seraient plus utiles car étalés dans le temps. M. le Maire propose un don de 1 000 € pour soutenir les victimes du conflit. Le virement sera effectué sur une plateforme sécurisée : le FACECO (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le don de 1 000 € en soutien aux victimes du conflit.

Projets d'acquisitions foncières.

M. le Maire expose à l'assemblée le projet d'acquisition des parcelles cadastrées AC n°436 et 504p, sur la rue de la Cabane. Cela concerne une petite grange qui menace de s'effondrer côté gauche et un terrain sur la droite d'environ 3000m² situé en zone réservée « équipement public » dans le PLU. Ces acquisitions permettraient notamment de créer des places de stationnement.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 31 MARS 2022

Présents: M. BRUT -M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL M. GILET - Mme ROUX -MM. VIGNOT - PAJOT - Mme VALLAT
MM. BONNEFOND - FRAYSSE - Mmes ROPARTZ - BONDU LAJUGIE BOUZZIDI - MM. DE SOUSA - BOUTON.

Absents excusés: Mme MATHOU (procuration à Mme ROUX) Mme MATHOU-CHAUVINIAT (procuration à M GILET) M.LACOSTE(procuration à M. BONNEFOND).

Secrétaire de séance: Jonathan BOUTON.

Le compte rendu de la séance du 10.03.2022 est adopté à l'unanimité.

1 - Budget Principal.

• Approbation du Compte de Gestion 2021 dressé par le receveur.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le Compte de Gestion dressé par le receveur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion 2021 de la commune.

• Vote du Compte Administratif 2021.

M. Lascoutounas, 1^{er} Adjoint, présente le Compte Administratif 2021 de la commune. Il expose à l'assemblée les réalisations effectuées en 2021, tant en fonctionnement (excédent cumulé de 383 709,39 €) qu'en investissement (déficit cumulé de 446 703,88 €).

• Affectation des résultats 2021.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

	Couverture	du	besoin	de	financement	de	la	section
Affectation des Résultats	d'investissen	nent .		.383	709,39€			
d'exploitation de l'exercice :	Reste sur ex	cédei	nt de fond	ction	nement à repor	ter si	ır Bl	report (
•	à nouveau c	rédite	<i>ur)</i> 0 €					
383 709.39 €								

• Fixation des taux d'imposition 2022 - Taxes Foncières (Rappel de quelques modifications)

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée et la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) redescend vers les communes.

Le taux de taxe d'habitation (qui est encore utilisé pour la TH sur les résidences secondaires et éventuellement pour la taxe d'habitation sur les locaux vacants) est gelé par la loi jusqu'en 2023. Il ne peut donc pas être modifié et il n'est pas utile de le voter.

Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties voté en 2021 doit intégrer le taux de TFPB départemental de 2020 soit 21,35%.*

	Taux communaux 2021	Taux communaux 2022
Taxe foncière (bâti)	18,25 %	* 18,25 % + 21,35% = 39,60%
Taxe foncière (non bâti)	122,57 %	122,57 %

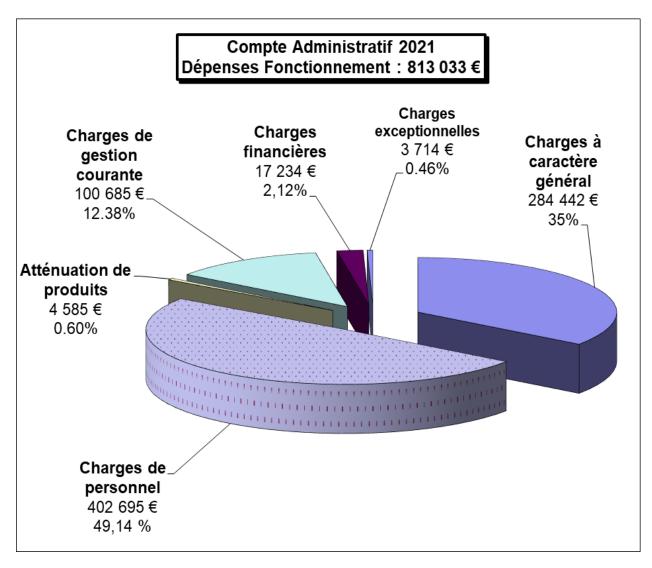
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les taux d'imposition

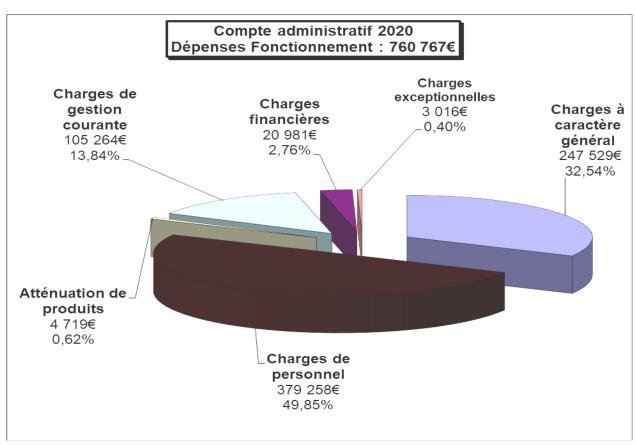
• Participation à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze – 2022.

Le mode de recouvrement de la participation de la commune à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze s'élève à **6 271,22 €.**

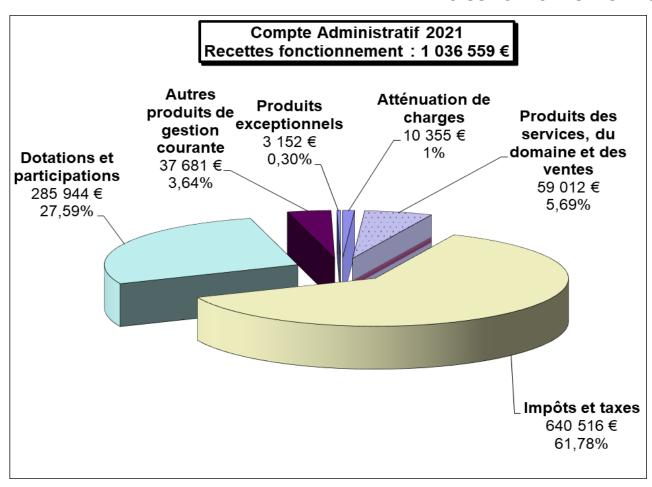
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le recouvrement de ce montant de 6 271,22€ par une participation fiscalisée.

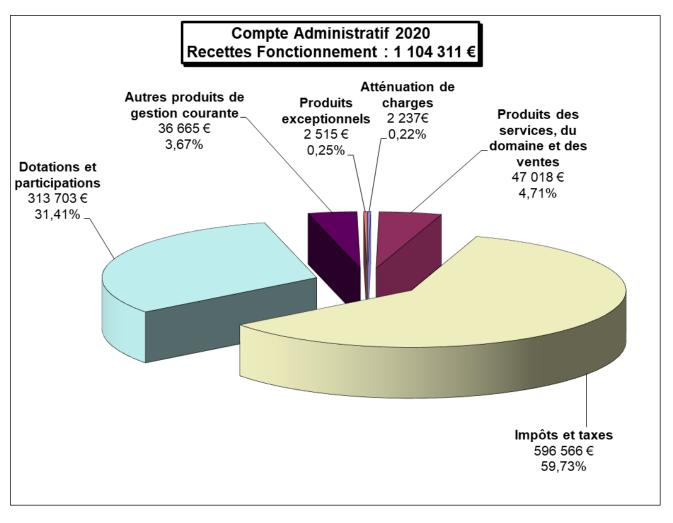
LES CONSEILS MUNICIPAUX





LES CONSEILS MUNICIPAUX





• Vote du Budget primitif 2022.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 034 040,00 € Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 1 236 778,828 €

Les principaux investissements concerneront :

- ♦ Les travaux de rénovation énergétique de la mairie
- ♦ Un programme de réfection de la voirie, notamment aux Vergnes
- ♦ La rénovation des armoires d'éclairage public dans le but d'économiser l'énergie.
- A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2022 de la commune.
- 2 Budget Annexe « Lotissement la Cabane 2ème tranche ».
- Approbation du Compte de Gestion 2021 dressé par le Receveur.

Le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur le Compte de Gestion dressé par le Receveur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion 2021 du budget annexe.

• Vote du Compte Administratif 2021.

M. Lascoutounas, 1^{er} Adjoint, présente le Compte Administratif 2021 du budget annexe « 2^{ème} tranche du Lotissement La Cabane ». Suite aux réalisations effectuées en 2021 sur les sections d'investissement et de fonctionnement tant en dépenses qu'en recettes, il apparait un déficit de 49 953,34 €.

M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Compte Administratif 2021 de ce budget annexe.

• Affectation du résultat d'exploitation 2022

RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE : 38 599,23 €
RESULTATS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE : -88 552,57€

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement

Report excédentaire en fonctionnement à reporter sur le

Budget Primitif: 36 303,42 €

Vote du budget primitif 2022.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 291 359,23 €. Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 143 932,57 €.

Les principales recettes concerneront la vente des terrains et les dépenses le remboursement de l'annuité d'emprunt et de la TVA. *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce Budget Primitif 2022*

3 - Participation de la commune de Villac aux frais de scolarisation de ses enfants - Année scolaire 2021/2022

Le montant de la participation de la commune de Villac pour la scolarisation de ses enfants pour l'année scolaire 2021/2022 doit être fixé. (Pour mémoire : 124€ pour l'année scolaire précédente). Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que le montant sera de 130 € par enfant. (au vu de l'inflation et de l'augmentation des matières premières et des fluides)

4 - Acceptation d'un remboursement de la MAIF suite à un sinistre du 14.10.2021 au club house du foot d'un montant de 1 480,97 €. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte ce chèque.

5 - Questions diverses

• Emprunt

M. le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le cadre de sa délégation, il a souscrit un emprunt de 50 000 € auprès de la Caisse d'Epargne afin de financer l'achat du nouveau tracteur

• Journée de nettoyage de la Nature

Mme Liliane ROUX, adjointe, informe l'assemblée qu'une journée de nettoyage de la nature va être proposée aux enfants de l'école en partenariat avec le SIRTOM de Brive le samedi 14 mai 2022 à 9h15 à destination des enfants et de leurs parents.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICOPAL SEANCE DU JEUDI 19 MAI 2022 À 20H30

Présents: M. BRUT – M. LASCOUTOUNAS - Mme BLONDEL MM. GILET – VIGNOT – PAJOT – Mmes ROUX – VALLAT MM. BONNEFOND – FRAYSSE – Mmes ROPARTZ - BONDU LAJUGIE – BOUZIDI - M. LACOSTE – Mme MATHOUCHAUVINIAT – M. BOUTON.

Absents excusés: Mme MATHOU (procuration à Mme ROUX) M. DE SOUSA.

Secrétaire de séance : Jonathan BOUTON.

Le compte rendu de la séance du 31.03.2022 est adopté à l'unanimité.

1 – Rénovation énergétique de la mairie – Attribution du marché de travaux.

Le rapport d'analyse des offres établi par le Maître d'œuvre a été établi comme suit suite à la consultation lancée :

Lot 1	Maçonnerie	Veyret	10 825,00 € HT
Lot 2	Menuiseries extérieures	Mazy	37 429,00 € HT
Lot 3	Menuiseries intérieures	Lacheze	38 757,77 € HT
Lot 4	Plâtrerie, isolation et peintures	Talamona	47 940,64 € HT
Lot 5	Electricité	JJSS	23672,10 € HT
Lot 6	Plomberie chauffage	Brignac CM	46 795,70 € HT
Lot 7	Sols carrelage et souple	CCA	10 170,08 € HT

Soit un montant total
de travaux qui s'élève
à 215 590,29 € HT
(estimation initiale de
204 905,49 € HT, hors
maîtrise d'œuvre).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la proposition des entreprises les mieux disantes comme présentées dans le tableau ci-dessus.

2 – Tirage au sort des jurés d'assises pour 2023.

Cublac et Mansac sont regroupées pour tirer au sort neuf personnes pour l'année 2023.

Après tirage au sort, les conseillers municipaux respectifs ont désigné ces neuf personnes, qui seront prévenues par courrier.

Ne pourront être retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année qui suit.

3 – Acquisition d'une partie de la parcelle AB 599p, sise à Fondanger.

Une convention doit être établie entre la commune et le propriétaire de cette parcelle pour son acquisition, dans le but d'élargir la voie communale n°20 route de la Pimousserie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la signature de cette convention qui définira les modalités de cession entre les deux parties.

4 - Contrats Ressources Humaines

• Pour la bibliothèque.

Le recrutement d'un agent contractuel pour la réorganisation de la bibliothèque est nécessaire. Cet agent assurera des fonctions d'adjoint du patrimoine à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 3 heures. du **1**^{er} juin 2022 au 31 mai 2023 inclus

Le conseil municipal accepte ce recrutement.

• Pour le restaurant scolaire.

Le recrutement d'un agent contractuel est nécessaire pour la réorganisation du service de restauration scolaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte ce recrutement pour une période de 5 semaines et 4 jours allant du 30 mai au 07 juillet 2022 inclus.

5 - Questions diverses

Création d'un emploi de secrétaire de mairie.

Pour faire suite à la future mutation de l'agent en place, il est nécessaire de procéder à un recrutement de remplacement à compter du 1^{er} août 2022 d'un emploi permanent à temps complet de secrétaire de mairie.

Le cas échéant, cet emploi permanent pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public recruté à durée déterminée de un à trois ans maximum renouvelable une fois.

• Conseil de développement économique de l'Agglo.

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive a souhaité créer un Conseil de Développement Economique et demande à chaque commune de désigner une personne connaissant bien le contexte économique et ne faisant pas partie du conseil municipal. M. le Maire propose de désigner M. Joël BLONDEL.

Marchés festifs.

Les marchés festifs du mardi soir sont prévus au nombre de 5 pour 2022 et débuteront le 19 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

INFORMATIONS MUNICIPALES

PanneauPocket

L'information instantanée de notre commune



PanneauPocket est une application qui renforce la communication et le lien social avec nos administrés.

Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer **PanneauPocket** en téléchargeant gratuitement l'application sur votre smartphone ou tablette.

Vous serez alors prévenu instantanément par le biais d'une notification à chaque alerte ou information de la mairie .

Désormais, les informations et les alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.



RESULTATS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

Elections Présidentielles Résultats détaillés du 1er tour 10 avril 2022

Nathalie ARTAUD Lutte ouvrière

0,4% - 4 votes

Emmanuel MACRON

IRFM

21.6% - 230 votes

Marine LE PEN

RN31,7% - 337 votes

Jean-Luc MELENCHON

I FI

19,2% - 204 votes

Yannick JADOT

Vert/Alliance 2,4% - 25 votes

Philippe POUTOU

Anticapitaliste

0,6% - 6 votes

Fabien ROUSSEL

PCF

3,5% - 37 votes

Jean LASSALLE France Authen-

tique

4,5% - 48 votes

Eric ZEMMOUR Reconquête

5,6% - 59 votes

Anne HIDALGO

2,3% - 24 votes

Valéry PECRESSE

Républicains 5,6% - 59 votes

Nicolas DUPONT-

AIGNAN

Debout la France 2,8% - 30 votes

Elections Présidentielles Résultats détaillés du 2ème tour 24 avril 2022

Emmanuel MACRON

46,3% - 437 votes

Marine LE PEN

RN

53,7 % - 506 votes

Participation à Cublac

Participation: 76,0 %

Abstention: 24,0%

Inscrits: 1.386

Votants: 1.053

Exprimés: 943

Blancs: 80

Nuls: 30

Résultats nationaux

Emmanuel MACRON: 58,64 %

Marine LE PEN: 41,46 %

Emmanuel MACRON est élu Président de la République Française

Elections Législatives Résultats détaillés du 1er tour 12 juin 2022

Lise QUILLOT

Divers gauche

0,95% - 7 votes

Olivier BONNIE

Divers centre

1,09% - 80 votes

Frédérique MEUNIER

17,3% - 127 votes

Charles LE BILLAN

Gauche républicaine Et socialiste

3,41% - 25 votes **Chloé HERZHAFT**

Nupes (EELV) 21,25% - 156 votes

Sylvie SICARD

1,23% - 9 votes

Camille DOS SANTOS

Reconquête 3,41% - 25 votes **Nicolas BROUSSE**

IRFM

17,17%- 126 votes

Thierry DUMAS Les patriotes

1,23%-9 votes

Valery ELOPHE

29,29% - 215 votes

Marie AYRAULT

Ruralité/résistons 1,09%-8 votes

Patrick COJAN

Pour les libertés 1,09%-8 votes

Céline SAUVINIAT

Parti animaliste 1,5%- 11 votes

Participation à Cublac

Participation

à Cublac

Participation: 79,3 %

Abstention: 20,70%

Inscrits: 1.386

Votants: 1.099

Exprimés: 1.063

Blancs: 27

Nuls: 9

Participation: 56,9 %

Abstention: 43,10%

Inscrits: 1.386

Votants: 788

Exprimés: 734

Blancs: 32

Nuls: 22

Elections Législatives Résultats détaillés du 2ème tour 19 juin 2022

Frédérique MEUNIER

53,09 - 335 votes

Chloé HERZHAFT

NUPES

46.91% - 296 votes

Participation à Cublac

Participation: 52,5%

Abstention: 47,5%

Inscrits: 1.386

Votants: 727

Exprimés: 631

Blancs: 57

Nuls: 39

Frédérique MEUNIER est élue députée de la 2^{ème} circonscription (Brive) Jean Michel MONTEIL Suppléant

INFORMATIONS SOCIALES



Canton de Saint Pantaléon de Larche

utonomie

L'instance de Coordination pour l'Autonomie c'est :

Une association loi 1900 conventionnée par le Conseil Départemental au bénéfice de personnes âgées de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap et leurs aidants.

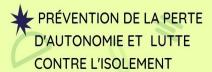
Les missions de L'ICA :



COORDINATION POUR LE
MAINTIEN A DOMICILE DE LA
PERSONNE ÂGÉE ET/OU EN
SITUATION DE HANDICAP









CONTACTEZ NOUS

Coordinatrice : Nadine MARQUES

154 Allée des Tilleuls
Bâtiment F - Appartement n°21
19600 SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE

50 05.55.87.81.79 ou

06.47.90.31.53

instancelarche@bbox.fr instancestpan@gmail.com

Nos services

Adhésion annuelle à l'ICA pour utiliser ces services



PORTAGE DE REPAS

Pour Chartrier, Chasteaux, Cublac, Larche, Lissac, Mansac, St Cernin et Saint Pantaléon,

contacter le service de portage de repas au **06.86.78.37.03** Référents : Eric LENEVEU

Marie-Rose FERNANDES



Accueil du public Du Lundi au Jeudi 8h30 à 12h

Nos ateliers

ATELIER GYM DOUCE

Lutelier a lieu deux fois par semaine, il est ouvert aux personnes de plus de 60 ans. Cet atelier a un but préventif : vous aider à vous relever en cas de chute, préserver votre mobilité, renforcer vos muscles..



L'ATELIER BIEN-ÊTRE

L'atelier est animé par une esthéticienne de l'association "Rayon de Soleil". Une fois par mois venez prendre soin de vous : gommages, soins du visage, soins des mains...



TRANSPORT A LA CARTE

Vous pouvez bénéficier de deux trajets aller-retour par mois et par personne avec notre partenaire **Taxi**



L'ATELIER INFORMATIQUE

En partenariat avec la mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche il est possible de suivre des cours informatiques



BAVARD'ÂGE

Afin de réduire l'isolement des personnes, il existe un réseau de bénévoles formées, motivées et disponibles qui effectuent des visites au domicile des personnes isolées.

INFORMATIONS SOCIALES



La mission Locale agit au cœur de nos territoires et s'emploie au quotidien à renforcer son action pour ne plus laisser aucun jeune au bord du chemin qui mène vers une insertion professionnelle et sociale réussie.

Mission Locale de l'Arrondissement de BRIVE · 8, avenue André Jalinat 19100 - BRIVE · tel : 05 55 17 73 00 · contact@missionlocalebrive.fr.

Possibilité de rencontrer un conseiller à la mairie de Cublac



Permanences au sein des MSD (Maisons de Solidarité Départementales) et des MDD (Maisons du Département).

En dehors des permanences, appeler aux coordonnées suivantes:

05 55 88 20 02 ou 07 54 35 27 93





Vous avez besoin d'un coup de pouce pour vos e.démarches ?

Impôts Sécurité Sociale Caisse de Retraite

Adresse mail consulter les sites internet

Un conseiller numérique sera présent chaque premier lundi de chaque mois à la bibliothèque de Cublac de 14h30 à 16h30 sur rendez-vous.

Contacts: 06 15 69 30 64 (Dimitri) ou mairie de Cublac au 05 55 85 22 89

Etat civil 1^{er} semestre 2022



Naissances:

- Noah SIMITAMBE, né le 08 janvier 2022 à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Jean-Florent SIMITAMBE et Vanessa SIDER
- Ahmed, Sadin EL HACHMI, né le 13 janvier 2022 à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Otmane EL HACHMI et Naima EL BOUHRA
- Louis, Christophe DE CARVALHO BARBOSA, né le 08 février 2022 à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Benjamin DE CARVALHO BARBOSA et Ludivine, Mathilde, Estèle CHOUZENOUX
- Capucine, Marie, Monique BOYER, née le 11 février 2022 à BRIVE-LA-GAILLARDE, de Alexandre, François, Alain BOYER et Coralie DAUBISSE



Mariage: aucun



Décès :

• Le 24 janvier 2022 : **BEL Jean,** domicilié 43 lotissement de Vieille Vigne

• Le 28 janvier 2022 : MOUNIE née NEVEU Bernadette, domiciliée 67 rue de Mondy

• Le 03 février 2022 : CHEYNIER François, domicilié rue de la liberté

Le 16 février 2022 : BRUT née MERCIER Renée, domiciliée à Rochemouroux

• Le 11 mars 2022 : MATHIEU née LAGORSSE Colette, rue du Bousquet

• Le 19 mars 2022 : LAJOINIE née DAMARZY Denise, Henriette, domiciliée 78 rue Jeanne Solacroup

Le 23 mars 2022: ABISSET née DELORD Marie, Bernadette, Danièle, domiciliée 9 chemin des Pelonniers

• Le 20 avril 2022 : PIOT née CHARLOT Hélène, domiciliée 5 impase de la Vallée Verte

Le 20 avril 2022 : SOL Hervé, Antoine, domicilié 6 allée de la Valade - CUBLAC

• Le 07 mai2022 : GERMOND née AKULININ Bronislawa, Bogumila, domiciliée 3 chemin de la Poujade

• Le 09 mai 2022 : FAYOLLES née CONSTANT Sylvette, domiciliée 54 rue Basse Rivière

• Le 04 juin 2022 : GIULIANI Claude, domicilié 12 route de la Valette

• Le 23 juin 2022 : SALVETAS née LAPACHERIE Andrée, domiciliée rue Jeanne Solacroup

Les Festivités 2022

Sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales

JUILLET

Mercredi 13 : Soirée partenaire du comité des fêtes, salle polyvalente, 20h30

Jeudi 14 : Cérémonie du 14 juillet, fête nationale, vin d'honneur sous la Halle

Mardi 19 : Marché festif à partir de 19h

Mardi 26 : Marché festif à partir de 19h

AOUT

Mardi 2 : Marché festif à partir de 19h

Mardi 9: Marché festif à partir de 19h

Mardi 16 : Marché festif à partir de 19h

Du 20 au 21 : Fête votive organisée par le comité des fêtes

OCTOBRE

Dimanche 2: Vide grenier/fête de la pomme et du cidre du comité des fêtes

Dimanche 16: Troc des plantes NEJ (Nature Ecologie Jardin)

NOVEMBRE

Samedi 5: Loto du club de foot, salle polyvalente.

Vendredi 11: Cérémonie du 11 novembre, anciens combattants, verre du souvenir à la Mairie

DÉCEMBRE

Samedi 3: Téléthon, salle polyvalente

Samedi 10 : Poule au gibier de la société de chasse, salle polyvalente, 20h30

Samedi 10 : Noël du club de football, salle des aînés

INFORMATIONS MUNICIPALES

CHASSE AUX ŒUFS



Absente depuis deux ans en raison de la crise sanitaire, la chasse aux œufs a fait son retour dans notre commune; en effet, sous un beau soleil printanier, les enfants de l'école primaire se sont retrouvés dimanche 17 avril au matin dans le parc et autour de la mairie pour chercher et trouver les œufs multicolores bien cachés...

Petits et grands sont repartis heureux de ramener leurs jolis paniers garnis sous le regard satisfait de Monsieur le Maire et des membres du Conseil Municipal.





ACTIVITES BIBLIOTHEQUE

Classe de CM1/CM2—M. Quique

Ce début d'année a été encore quelque peu perturbé par le contexte sanitaire, et bon nombre des activités prévues à la bibliothèque avec les enfants ont été annulées.

En revanche, il en est une qui a pu être maintenue, c'est celle de la classe de Monsieur Quique avec laquelle nous avions prévu la création de nichoirs. Une grande partie de la participation des enfants à cette activité s'est donc faite à l'école.

Fin mai, nous nous sommes retrouvés à la bibliothèque pour peaufiner les ouvrages créés.

Les petites mains se sont activées avec peinture et pinceaux pour donner de la couleur aux oiseaux en bois destinés à la décoration des nichoirs.









Encore un bon moment partagé avec les enfants à qui nous souhaitons de bonnes vacances!

DEVELOPPEMENT DURABLE

ESPACES VERTS

Pour faire suite à l'article paru en 2021 sur le journal communal, voici un petit memo des bonnes et simples pratiques pour se débarrasser du moustique tigre.

Benoît, responsable des espaces verts, vient de terminer une formation et devient donc le référent communal par rapport à cette problématique; vous pouvez le contacter, par l'intermédiaire du secrétariat de la mairie, pour des conseils ou une recherche personnelle pour votre environnement.



COULEUR: VERT

Le stade, le parc Cheynier, le square Mauranges, sont des zones vertes dédiées au sport, aux loisirs, à la détente, aux jeux d'enfants.

Pour notre bien-être, satisfaction et utilisation, elles sont entretenues toute l'année par l'équipe municipale: taille des arbustes, fleurissement et nombreuses tontes.

Ces trois espaces demandent à être très respectés au niveau de la propreté, de l'hygiène et de la sécurité.



Au niveau du square, en dehors des jours de festivité établis, les pique-niqueurs s'installent de plus en plus fréquemment sur les pelouses, les enfants jouent au ballon ...

Veillons à conserver ce lieu fermé en ses trois points, le grand portail pour la sécurité des enfants par rapport à la route, les deux autres, afin de contenir nos amis les chiens ...

DEVELOPPEMENT DURABLE

NETTOYAGE NATURE

Samedi 14 mai 2022, en partenariat avec le SIRTOM, des enfants de l'école primaire, certains accompagnés de leurs parents, avaient rendez-vous pour une petite balade au sein du village afin de collecter ça et là ce qui ne devrait pas être jeté dans la nature.



Accompagné de Monsieur le Maire, le petit groupe s'est très vite mis à la tâche, et après une petite heure de marche, nous nous sommes retrouvés dans la cour devant la bibliothèque; les enfants ont pu, sous la forme de jeux, mettre en pratique le tri sélectif à l'aide de magnets à coller sur des panneaux représentatifs des différents bacs à utiliser à bon escient.



Au terme de cette animation, petits et grands ont reçu des cadeaux pour les remercier de leur participation.



LES ECONOMIES D'EAU, N'ATTENDEZ PAS!





Un kit d'économies d'eau gratuit pour tous les abonnés du service de l'eau de l'Agglo de Brive à retirer <u>entre le 29 juin et 13 juillet 2022</u>



Le service de l'eau agit

C'est l'été, le moment de se préoccuper de ses consommations d'eau!

L'Agglo de Brive s'engage avec SUEZ dans une démarche de préservation des ressources en eau du territoire, en se mobilisant, chaque jour, pour réduire les fuites et optimiser les installations d'eau potable, tout au long de son parcours du milieu naturel jusqu'à votre robinet.

Dans le kit : 3 mousseurs pour robinet, 1 régulateur pour la douche , 1 éco sac WC

Venez chercher votre kit d'économies d'eau gratuit!

Rendez-vous muni de votre <u>référence client du service de l'eau</u> indiqué sur votre 1^{ère} facture SUEZ et votre compte client à la Mairie de CUBLAC (05 55 85 22 89)

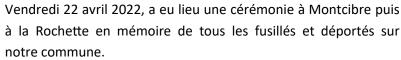


ou à l'accueil de SUEZ au n°3 rue Roger Roncier à Brive (zone de Beauregard)

A.C.P.G.— C.A.T.M. O.P.E.X. de CUBLAC



JOURNEE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HEROS DE LA DEPORTATION









L'hommage à leur sacrifice a été rendu en présence de Monsieur Jean Marc BRUT, maire de la commune de CUBLAC, des anciens combattants et leur Président ainsi que de nombreuses personnes qui ont tenu à partager ce souvenir gravé dans nos mémoires.

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

En ce dimanche ensoleillé, au son de la Concorde Terrassonnaise, la commémoration du 77 ème anniversaire de l'armistice de la seconde guerre mondiale du 8 mai 1945 s'est déroulée en présence de nombreuses personnes, en hommage à celles et ceux qui donnèrent leur vie pour notre patrie et nos libertés.



Les enfants de l'école ont procédé à l'appel des morts de la commune, morts pour la France pendant cette guerre 1939-1945. Le corps des sapeurs pompiers de Terrasson était également représenté, encadré par nos deux jeunes porte-drapeaux, Mélina Rouveron et Timéo Lafon.

Nous les remercions de leur participation. Prochain rendez-vous jeudi 14 juillet 10h30 à la mairie pour la fête nationale.

MILIEU ASSOCIATIF

CANISPORTS





Faustine Ducastelle, forte de son titre de championne de France FSLC, a décroché la médaille de bronze (malgré une chute dans la première manche) en canivtt junior et la 64 ème place sur 92 participantes toutes catégories.

Place à la récupération pour ensuite préparer les nouvelles échéances, championnats régional et national et une qualification en Allemagne en 2023 ou elle fera tout pour monter sur la plus haute marche cette fois-ci.

Elle remercie Team Sport, Repar Vélo, Izzi et Jerôme Bonvoisin ainsi que les commerçants de Brive pour leur aide dans l'achat d'un VTT performant.

A tous les lecteurs de cet article, n'hésitez pas à venir découvrir notre sport lors d'un entraînement.

Voici notre page Facebook : canisports19

Vous y trouverez tous les détails pour nous rejoindre.

FOOTBALL CLUB CUBLACOIS

En route pour la 3 ème division!

Après des années difficiles, notre club a accueilli un nouvel entraîneur et de nombreuses recrues en août 2021.

L'objectif était simple : monter en D3 pour l'équipe 1 et donner un vrai challenge à l'équipe 2 pour la saison prochaine.

C'est chose faite !! Sous la houlette de Cédric, les jaunes et bleus se sont montrés vaillants dans toutes les rencontres.

16 matches de championnat : 15 victoires et 1 match nul.

L'équipe 2 a connu moins de succès, faute d'effectif suffisant.

Les enfants de l'école de foot ont participé à beaucoup de plateaux (rassemblements) montrant de très belles choses et un excellent état d'esprit. Les plus âgés seront U9 la saison prochaine et les autres U7. Ils sont déjà à la recherche de nouveaux camarades de jeu.

Le club organise son concours de pétanque annuel le 25 juin. L'assemblée générale aura lieu le 2 juillet. Tous les licenciés majeurs et les parents des enfants sont conviés, ainsi que tous les Cublacois(e)s. Afin d'assurer notre développement, nous avons besoin de partenaires mais aussi de bénévoles. Plus nous

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter
Par téléphone : 06 03 65 26 71 (Estelle)
Par mail : fc.cublac19@orange.fr







serons nombreux plus nous irons loin.

LES AMIS DU TEMPS LIBRE



L'association compte 52 adhérents à ce jour, c'est toujours avec enthousiasme qu'un grand nombre d'entre eux se retrouvent les jeudis après-midi pour les jeux de cartes, de sociétés, la pétanque ainsi que notre loto le dernier jeudi de chaque mois.

Un grand nombre d'adhérents a participé depuis le début de l'année à la galette des Rois, la Chandeleur, le pain de Pâques ainsi que pour déguster la Paëlla servie par le restaurant le Colombier en compagnie du Club de la Belle Epoque.

Deux sorties d'une journée ont été organisées:

- Transhumance en Aubrac le 22 mai
- Escapade au pays de la Gentiane le 1^{er} juin.



Notre traditionnel Barbecue se déroulera le 22 juin avant la trêve estival le 1^{er} juillet 2022.

Il va de soi que nous accueillerons toujours, quel que soit le moment, tout nouvel adhérent et toute nouvelle personne désirant s'investir dans l'animation de l'Association.

> Dans l'attente de la reprise de nos activités le jeudi 1^{er} septembre 2022, nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent été.

Contact: 06 29 40 20 53 - Francis JAPIOT

FNATH

Association des accidentés de la vie section Terrasson Cublac

Vos accidents du travail, Vos accidents de la vie courante, Vos maladies professionnelles, ainsi que tous les autres handicaps.

Elle vous informe et vous aide dans vos démarches pour : Elle vous conseille pour le renouvellement des cartes « Handicapé » et « GIC ». La FNATH vous représente devant les juridictions de la sécurité sociale, accueille et soutient les personnes confrontées à toutes sortes de handicaps.

Une permanence juridique est assurée tous les 2èmes mardis du mois de 10h30 à 12h00 Place Yvon Delbos (Médiathèque) à Terrasson-Lavilledieu. Sur rendez-vous au 05.55.85.22.70

CLUB « AMICALE BOULISTE »

Le Club « Amicale Bouliste » donne de ses nouvelles

OUT BANDON

Le 29 janvier 2022 à 18h30 a eu lieu l'assemblée générale, salle des aînés. Celle-ci a rassemblé une trentaine de personnes.

La municipalité était représentée par M.GILET, M. LASCOUTOUNAS, M. PAJOT et Mme ROUX.

M. le Maire Jean Marc BRUT était excusé.

Tous les membres du bureau étaient présents, excepté M. MALIKOWSKI.

Le président M. BOUYSSOU Éric a pris la parole pour retracer les différents moments de l'association. Le trésorier M. VIAUD Daniel a présenté le bilan financier: celui-ci est positif.

La parole a été donnée au public pour des questions diverses. Le bureau a ensuite démissionné.

Des candidats se sont proposés et donc ce dernier sera constitué de 10 membres pour faire vivre

Cublac Amicale Bouliste 2022.

M.GILET et M.LASCOUTOUNAS ont respectivement pris la parole pour féliciter la bonne santé de l'association et se sont engagés à être le plus possible à l'écoute pour des aides afin de faire vivre l'association.

Pour finir, le président a souhaité remercier les personnes présentes, les adhérents 2021, les partenaires et sponsors ainsi que l'ensemble de la mairie. L'assemblée générale s'est achevée à 19h30 et un apéritif (galettes, cidre) a clôturé cette soirée.

Le jeudi 3 février 2022 s'est tenue la première réunion du nouveau bureau pour I 'élection de celui-ci:

Président : Éric BOUYSSOU

Vice président : Gérard LAGORSSE

Trésorier : Daniel VIAUD

Secrétaire: Jacques DESCLAUD

Adjoint: Gregory MANIETA

Membres actifs:

Bernard MALIKOWSKI,

Johan BOUDY,

Jean Michel CAPPELIER,

Michel COLLERY,



MILIEU ASSOCIATIF

L'association a organisé depuis diverses manifestations :

Le 19 mars, un concours entre adhérentes et adhérents et un repas le soir (sanglier au menu)

Merci à Max et Charlie.

Le 1er mai : concours ouvert à tous qui a rassemblé 42 équipes en doublettes. Les différents vainqueurs ont reçu coupes et gains.

Le 12 juin : concours et grillades pour ses adhérents sur la journée

Des manifestations à venir sont programmées,

Le 14 juillet: concours ouvert à tous à 13h 30 **Le 27 août**: concours ouvert à tous à 13h 30

Le 4 septembre : concours entre adhérentes et adhérents et repas.

Un boulodrome a été demandé à la municipalité. Les travaux sont maintenant terminés.

L'association et l'école de Cublac ont mis en place une initiation à la pétanque (classe de M.QUIQUE Nicolas). Merci aux enfants et au Maître pour leur écoute et leur implication à la pratique, qui nous l'espérons mènera à la mise en place d'une école de pétanque.

L'association se retrouve comme d'habitude tous les samedis et dimanches au boulodrome municipal ainsi que les jours fériés.

CONTACTS:

Le président : Éric BOUYSSOU tel : 06 68 37 32 91

Le vice-président : Gérard LAGORSSE tel: 06 83 86 18 02

Pour toute adhésion:

adultes et enfants de plus de 12 ans 15£

Moins de 12 ans gratuit

Le Président Eric BOUYSSOU



En espérant vous retrouver sur notre boulodrome et notre maître mot : Convivialité

CUBLAC PAR SES CHEMINS

SECTION MARCHE



Le mercredi 4 mai le club organisait sur la commune du Saillant une journée marche à thème. Activité que l'on pourrait qualifier de "la tête et des jambes". Il s'agissait outre la marche de répondre à plus de 25 questions portant sur la culture, la géographie, la faune, les activités agricoles et industrielles locales.

Nous avons pu ainsi faire travailler nos méninges sur entre autre Marc Chagall, la Vézère, les vins du côteau de la Vézère, le site hydroélectrique.

Bref un moment chaleureux partagé par tous avec en prime un pique nique au bord de la Vézère le midi. La bonne vingtaine de participants en redemandent et sont partants pour recommencer et pourquoi pas un jour sur CUBLAC!



SECTION VTT

Les licenciés Ufolep ont participé au championnat national qui s'est déroulé les 4 et 5 juin à Loupes. Des résultats inespérés puisque Thibaut monte sur le podium en 17/19 ans et Yoan ramène le titre de champion de France en Master 40/49.

Bruno était aussi de la partie et s'est fait plaisir sur un circuit sympathique!







RANDO AOUT

L'association prépare sa rando annuelle qui aura lieu le 28 août

On proposera 3 distances de VTT 25, 45 ou 65km et 4 distances de marche 5, 10, 15 ou 18 kms

Les circuits de VTT seront inédits et parcourront les communes voisines, les circuits "marche" seront eux concentrés sur la commune.

On vous attend nombreux le 28 août

SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE CUBLAC

La société communale de chasse de Cublac a tenu son Assemblée Générale le vendredi 27 mai 2022 à 20 h 30 à la salle de la mairie.



Le président Jacques GENESTOUT a remercié tous les adhérents présents.

La présentation des résultats de l'année écoulée : 21 sangliers et 38 chevreuils pour le gros gibier. Aucune donnée sur le petit gibier.

Pour la saison 2022-2023 nous avons obtenu 40 colliers pour le chevreuil, les deux colliers supplémentaires seront mis en vente pour des tirs d'été.

Le rapport financier fait apparaître un déficit de 360 euros dû au manque d'activités en raison du COVID.

Il est rappelé que les formations décennales à la sécurité sont obligatoires et que la feuille pour les inscriptions circule pour une formation sur place. Benoit GENESTOUT est nommé responsable pour étudier les dégâts faits par les sangliers et en faire un rapport au bureau.

<u>Réélection du bureau</u>: le Président Jacques GENESTOUT démissionne de son poste mais souhaite rester membre du bureau, René LAJUGIE et Etienne SAINT JAL démissionnent du bureau, quatre nouveaux membres sont élus : Ms COURNIL Jean François, FRANCOIS Nicolas, FRANCOIS Jean Christophe et MONTUPET Adrien.

Les membres du bureau passent donc à 11, l'élection du nouveau président se fera ultérieurement. Une information est donnée sur la déclaration des armes qui doit s'effectuer sur le fichier SIA dans les meilleurs délais.

Le président remercie la municipalité et son maire M Jean Marc BRUT et lui donne la parole; celui-ci nous remercie de notre action de régulation du gibier et nous souhaite une bonne année cynégétique L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

REUNION DU BUREAU mercredi 01 juin 2022 pour l'élection du président.

Président : Michel BONNEFOND Vice Pdt : Michel BESSON

Secrétaire : Adrien MONTUPET **Secrétaire adjt** : Nicolas FRANCOIS

Trésorier: Alexandre BRUT

Membres:

Jacques GENESTOUT, Daniel DELMON, Michel MONTUPET, Christophe FRANCOIS, Jean Francois COURNIL

LE COMITE DES FETES DE CUBLAC

COMITE DES FÊTES DE CUBLAC

Tous avec nous

Le Mercredi 13 juillet 2022: Soirée Repas Dansant à 20 h salle polyvalente

Repas dansant animée par l'orchestre MOMO

Au menu : Entrée - Sanglier à la broche - fromage- dessert

Les Mardis Soir du 19 juillet au 23 août 2022: les marchés festifs

Le Samedi 27 Août 2022: Super Marché de pays avec un feu d'artifice

Pour clôturer l'été, le comité des fêtes de Cublac, vous propose un super marché de pays avec un podium animation et un feu d'artifice.

Le Dimanche 2 Octobre 2022: Fête du cidre et vide greniers

Fabrication de cidre de façon artisanale, Le samedi 1er octobre salle polyvalente

Le Dimanche 2 Octobre, Vente de jus de pomme sorti pressoir sur la place de l'église et Vide- Grenier dans Cublac .

L'inscription pour le vide greniers sera disponible à la mairie de Cublac ou sur le site du comité des fêtes de Cublac courant Août. (Inscription préalable obligatoire - Emplacement gratuit)

Renseignements: 05 53 50 56 98

LES CONDITIONS SANITAIRES DEVRONT RESPECTER LA LEGISLATION EN COURS A LA DATE DE LA MANIFESTATION



Cristal "

https://comitedesfetesdecublac.wixsite.com/cublacenfete

Retrouvez -nous sur instagram et le facebook du comité des fêtes de Cublac Comitedesfetes.cublac@laposte.net

NATURE-ECOLOGIE-JARDIN



Merci à tous les Troqueurs et Troqueuses de plantes qui ont bravé le mauvais temps de ce dimanche 17 avril. Chacun a pu échanger plantes et idées dans une grande convivialité. Merci à la Mairie qui avait mis comme chaque année à notre disposition les plantes qu'elle change à cette période-là.

Nous nous retrouverons le 23 octobre pour le troc d'Automne.

Bon été. Prenez soin de vos jardins, et les partages sont toujours possibles à tous moments.

CUBLAC CHEVAL PASSION



Malgré les restrictions dues à l'épidémie de COVID 19, l'association « Cublac Cheval

Passion » a pu en grande partie maintenir ses activités cette année. Le concours de Terrasson s'est tenu avec succès le 6 juin 2021 et l'édition 2022 a bien eu lieu le 12 juin.



Les concours et fêtes du club organisés sur le site du centre équestre de La Valade ont certes dû être décalés au printemps, mais ils ont attiré petits et grands. Les enfants ont pu faire leurs débuts en compétition dans le cadre sécurisant des installations dont ils ont l'habitude. Certains sont désormais prêts à se lancer sur les pistes extérieures, accompagnés de leur enseignante, Barbara Despretz.

Depuis son redémarrage en 2018, l'association se félicite d'avoir pu accompagner les activités en compétition de nombreux enfants, notamment, cette année, en contribuant au financement de leurs engagements.

Les investissements ont été poursuivis, notamment l'achat d'un parc complet d'obstacles, ce qui permettra à l'avenir d'économiser les frais de location et d'orienter davantage de fonds en direction des enfants.

Début Juillet aura lieu l'événement le plus attendu de l'année par nos jeunes compétiteurs : le concours de Souillac. L'association prendra en charge l'essentiel des frais liés aux quatre jours au camping de la vingtaine de participants.

L'association « Cublac Cheval Passion » tient à remercier la municipalité de Cublac pour son aide financière, qui lui a permis de poursuivre plus sereinement ses activités.

Enfin, et bien malheureusement, elle présente ici et à nouveau ses condoléances à la famille d'Hervé Sol, membre de longue date, président puis président d'honneur de l'association, trop tôt disparu.

TU TIRES OU TU POINTES?

Actuellement, au boulodrome du bourg, la classe de CM1-CM2 bénéficie d'une séquence d'apprentissage au jeu de la pétanque (« pieds joints »). Au cours des cinq séances animées par les membres de l'amicale bouliste de Cublac, présidée par Eric Bouyssou, les élèves apprennent les règles de ce jeu, de la tactique et des techniques pour placer et tirer.

C'est aussi l'occasion de partager d'agréables moments de convivialité qui participent à la formation du citoyen.

Ce cycle s'achèvera par un tournoi dont le maître mot sera la bonne humeur!



La classe des CM1 CM2

VOYAGE SCOLAIRE A L'ILE D'OLERON

Du 7 au 11 mars, la classe de CE1-CE2 est partie en classe de mer sur l'île d'Oléron. Les élèves ont découvert l'estran et ses habitants lors de la pêche à pied mais aussi les métiers autour de la pêche lors de la visite du phare de Chassiron et de la Criée au port de la Cotinière. La classe a également pris le bateau pour faire le tour du Fort Boyard, de l'île d'Aix et de Fort Enet. Enfin les élèves se sont rendus à La Rochelle pour visiter l'aquarium ainsi que le port. C'était une semaine très riche, qui a pu être réalisée grâce à la participation de municipalité de Cublac ainsi que du Conseil Départemental de la Corrèze qui ont financé respectivement 30% et 40% du coût du voyage







LA FÊTE DE L'ECOLE : Vendredi 1^{er} juillet



Les enfants ont travaillé et répété tout au long de la semaine avec les membres de l'association de l'Afrique "Chez Vous" pour préparer un spectacle alliant chants, danses, percussions et théâtre.

A l'issue du spectacle un repas africain préparé par la troupe a été proposé aux familles. Les spectateurs étaient venus en nombre pour assister à la fête et il semblerait que les enfants aient réussi à les faire voyager en Afrique tout au long de la soirée!



NOUVEAU À CUBLAC



Je vous laisse me contacter pour prendre soin de vous!

Ouvert du mardi au samedi sur rdv.

Des Beaux Zens 82 rue Jeanne Solacroup 19520 Cublac

07.87.15.58.74



MARCHES FESTIFS



Les **mardis** à partir de **19h** Place de l'Eglise

19/07 - 26/07

02/08 - 09/08 - 16/08

RESTAURATION SUR PLACE OU A EMPORTER
PENSEZ A APPORTER VOS COUVERTS

Marchés festifs organisés par la Municipalité en partenariat avec le Comité des fêtes. Dans le respect des règles sanitaires en vigueur.